



OFFRE d'EMPLOI

L'URIOPSS Occitanie est une union associative engagée depuis plus de 70 ans dans la défense des publics fragiles. Elle fédère en région plus de 240 associations, mutuelles et fondations et 870 établissements intervenant dans les secteurs de la solidarité et de la santé (personnes âgées, personnes handicapées, personnes en situation d'exclusion sociale ou de précarité)

Ses principales missions sont l'animation, la concertation des acteurs, l'observation des besoins, la représentation du secteur non lucratif auprès des pouvoirs publics, le conseil juridique et stratégique et l'accompagnement des structures du secteur dans l'élaboration de leurs projets.

L'URIOPSS Occitanie est membre d'un réseau national représenté par l'UNIOPSS reconnue d'utilité publique.

Dans le cadre d'un remplacement, l'URIOPSS Occitanie recrute un(e)
CONSEILLER TECHNIQUE
REGLEMENTATION – TARIFICATION – GESTION
(CDD ou Alternance)

Sous l'autorité du Directeur Régional de l'URIOPSS Occitanie et en lien avec l'ensemble de l'équipe, le Conseiller Technique « Règlementation – Tarification – Gestion » sera appelé à :

Missions :

- Participer en tant qu'expert à la réalisation du projet et des missions de l'URIOPSS Occitanie.
- Apporter aux adhérents toute assistance technique appropriée et, dans cet objectif, être force de proposition.
- Animer ou participer à l'animation de groupes de travail et de réflexion, ponctuel ou permanent, nécessaire à l'information, à l'échange et à la mutualisation des pratiques entre adhérents.
- Exercer une veille juridique dans son domaine d'expertise et, plus généralement, sur les grands enjeux et les évolutions du champ d'action de l'URIOPSS.
- Recueillir et anticiper les besoins des adhérents. Les traduire en propositions d'actions concrètes : flash-info, transmission d'informations, soutien aux accompagnements, formations, publication, évènementiel...
- Participer aux travaux et lieux de réflexion du réseau UNIOPSS - URIOPSS.
- Concevoir les outils nécessaires :
 - à la sensibilisation, à l'information, à la formation, au développement des compétences collectives des adhérents ;
 - à la diffusion et à la valorisation de l'information sur les activités de l'URIOPSS.

- Contribuer à la connaissance et au développement de l'URIOPSS par son expertise dans son domaine et ses champs d'intervention.
- Répondre aux questions et sollicitations des adhérents en matière de gestion, tarification et règlementation des secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- Être référent sur les questions de : droit de la santé, fiscalité, droit des associations, démarches de coopération...
- Suivre les différents chantiers relatifs aux réformes, notamment tarifaires, des ESMS.
- Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre des CPOM et de l'EPRD.
- Construire et assurer l'animation de groupes de travail.
- Assurer une veille et se tenir informé des actualités sectorielles.
- Selon le niveau d'expérience :
 - construire et assurer des formations sur les domaines relevant de son champ d'expertise
 - intervenir dans le soutien et l'accompagnement de démarches de coopérations associatives par :
 - la relecture et l'élaboration de statuts d'associations, d'unions d'associations ou de groupements de coopération
 - la contribution aux démarches de coopération en lien avec les autres conseillers techniques.

Pour la réalisation de l'ensemble de ses missions, il est en lien avec l'équipe technique de l'URIOPSS, avec ses homologues au sein du réseau UNIOPSS-URIOPSS ainsi qu'avec les partenaires de l'Union

Formation et expérience requise

- Bac + 4/5 ou supérieur
- Formation : Droit de la santé/Gestion établissements de santé et médico-sociaux
- Expérience appréciée : conseil en tarification et gestion ou exercice au sein d'une autorité de contrôle et de tarification

Rémunération

Selon statut alternant ou CDD

Déplacements

Poste basé à Montpellier

- Déplacements réguliers chez les adhérents sur l'ensemble de la Région Occitanie
 - Déplacements possibles hors Région, notamment à Paris
- NB : Permis B nécessaire

Capacités et savoir-être principaux

- Sensibilité au fait associatif. Capacité à partager et diffuser les valeurs du secteur associatif.
- Aptitude à développer et partager une vision stratégique.
- Aptitude pédagogique et sens des responsabilités.
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'autonomie et du rendre compte.
- Sens de l'écoute.
- Très bonne communication écrite et orale.
- Aisance relationnelle et dans la prise de parole et l'animation de groupe.
- Capacité à travailler en équipe (collaboration, coopération, environnement multi-site).
- Sens de l'organisation et des priorités.
- Réactivité.
- Disponibilité.
- Sens du service.
- Appétence pour la recherche juridique.

Prise de fonctions souhaitée :

Fin août 2024

Dates des entretiens de recrutement (au siège de l'URIOPSS à Montpellier) :

Vendredi 26 avril et mardi 30 avril 2024

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser avant le 16 avril 2024 à :

Monsieur le Directeur

URIOPSS Occitanie

420 Allée Henri II de Montmorency - CS 19554

34961 Montpellier Cedex 2

ou à : a.amiet@uriopss-occitanie.fr